Pour la vérité et la mémoire concernant les crimes coloniaux en Algérie

Abbas Aroua

Genève 2001

> Les atrocités françaises en Algérie se poursuivent sans interruption, à des degrés divers et croissants depuis 1830. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'un tel acharnement contre un peuple, d'une telle résistance de ce peuple, d'un tel martyr d'innocents, coupables du seul fait de n'être pas français ! Depuis les compagnons d'Abdelkader enfumés dans les grottes, depuis les fours à chaux de 1945, jusqu'aux chambres de tortures et aux camps de regroupement où croupissent, d'après M. Delouvrier [délégué général du gouvernement français en Algérie] lui-même, un million d'Algériens, c'est tout un peuple qui endure les supplices de la mort lente.
>
> *Hafid Keramane*[1]
>
> S'il existe un jour un nouveau tribunal de Nuremberg, nous serons tous condamnés : des Oradour[2], nous en faisons tous les jours [en Algérie].
>
> *Caporal R., 2ème Bataillon étranger parachuté*[3]

Introduction

A l'aube du XXIème siècle, la Justice internationale est amenée à occuper un rôle de plus en plus important dans la prévention et la punition des crimes de guerre, des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité.

La communauté internationale s'oriente petit à petit vers l'examen des crimes commis dans le passé afin d'identifier les criminels et d'établir les responsabilités juridique, politique et morale. Le cas de Pinochet est l'exemple typique qui illustre cette tendance.

En France, ce mouvement s'est accélérée pendant la dernière décennie avec les procès contre des fonctionnaires du régime de Vichy et la reconnaissance officielle par le président Jacques Chirac en 1995 de la responsabilité de l'Etat français dans les crimes commis contre la communauté juive française pendant la deuxième guerre. Le Sénat français est allé jusqu'à se prononcer en janvier 2001 sur « la responsabilité de l'Etat turc dans les massacres d'Arméniens ».

Au même moment, l'Etat français, par la voix du président Jacques Chirac et du chef du gouvernement Lionel Jospin, refuse d'assumer la moindre responsabilité dans les crimes perpétrés en Algérie par les différents régimes colonialistes français et estime que cela ne doit

---

[1] Keramane Hafid, *La Pacification : Livre Noir de six années de guerre en Algérie*, La Cité, Lausanne 1960.
[2] Oradour-sur-Glane, commune de la Haute-Vienne, en France, où fut massacrée le 10 juin 1944 la population entière (642 personnes) par les soldats SS allemands.
[3] In *La Pacification*, op. cit.

pas appeler à la constitution du commission spéciale et relève exclusivement du travail des historiens[4]. Pire, le président Chirac va jusqu'à déclarer à la télévision française que « la France peut être fière » de ses soldats et « exclure toute idée de repentance collective pour les actes de torture qui ont été commis à l'époque » car « dans ce type de situation, il faut prendre son temps et laisser l'Histoire faire son travail »[5].

Pourtant en France, de plus en plus de voix s'élèvent contre cette attitude officielle et réclament des décisions plus courageuses, consistantes avec la position de la France à l'égard d'autres dossiers similaires. Tant de pétitions ont été lancées, de témoignages publiés, d'aveux et de *mea culpa* diffusés[6], concernant notamment la pratique systématique de la torture pendant la guerre d'Algérie et les massacres d'Octobre 1961 à Paris.

---

[4] 'Lionel Jospin écarte l'idée d'une commission spéciale sur la guerre d'Algérie', Jean-Michel Bezat et Ariane Chemin, *Le Monde*, 28 novembre 2000

[5] Associated Press, Paris, 14 décembre 2000.

[6] On peut citer notamment l'Association '17 Octobre 1961 : Contre l'oubli' qui a récolté plus de 2000 signatures pour la pétition qu'elle avait lancée, et l'appel à la condamnation de la torture durant la guerre d'Algérie lancé par douze personnalités françaises. Voir aussi les références bibliographique recommandées à la fin du texte ainsi que les articles de presse suivants : 'Les archives bâillonnées de la guerre d'Algérie', *Le Monde diplomatique*, février 1999 • Dossier sur la torture pendant la guerre d'Algérie dans *Le Monde*, 19, 21 et 22 juin 2000 • 'Black-out sur les archives militaires : Les documents, dont des films d'interrogatoires, sont explosifs', Jean-Dominique Merchet, *Libération*, 24 novembre 2000 • 'Si la France reconnaissait et condamnait ces pratiques, je prendrais cela pour une avancée', entretien avec le général Jacques Massu, vainqueur de la bataille d'Alger, propos recueillis par Florence Beaugé, *Le Monde*, 22 novembre 2000 • 'Le général Paul Aussaresses, coordinateur des services de renseignement à Alger en 1957. « Je me suis résolu à la torture... J'ai moi-même procédé à des exécutions sommaires... »', propos recueillis par Florence Beaugé, *Le Monde*, 22 novembre 2000 • 'L'armée française et la torture', Jacques Isnard, *Le Monde*, 22 juin 2000 • 'France/Algérie : Les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles' Communiqué d'Amnesty international 2000 • Pierre Vidal-Naquet, 'Il se manifeste une gigantesque envie de vérité à propos de l´Algérie', propos recueillis par Florence Beaugé et Philippe Bernard, *Le Monde*, 27 novembre 2000 • Les historiens français et algériens face au maquis des archives, Jacques Isnard, *Le Monde*, 29 novembre 2000 • 'Les anciens combattants accusent les gouvernants de l´époque', Alexandre Garcia, *Le Monde*, 29 novembre 2000 • 'Tortures: Matignon prêt à «favoriser» l'accès aux archives, mais la divulgation des documents sur la guerre d'Algérie reste problématique', Jean-Dominique Merchet et Paul Quinio, *Libération*, 29 novembre 2000 • 'Un témoignage inédit', Jacques Duquesne, *L'Express*, 30 novembre 2000 • 'Les «DOP» étaient chargés des interrogatoires «musclés»', Jacques Isnard, *Le Monde*, 1er décembre 2000 • 'La mémoire torturée', Robert Solé, *Le Monde*, 2 décembre 2000 • 'Pourquoi les Algériens ne veulent pas en parler ?', entretien avec Louisa Ighil Ahriz par Idir Dahmani, *Le Jeune Indépendant*, 4 décembre 2000 • 'La torture pendant la révolution', témoignage de Noui M'hidi Abdennour, *Le Jeune Indépendant*, 4 décembre 2000 • 'Le témoignage des victimes, un matériau indispensable pour l'histoire', Jean-Luc Einaudi, propos recueillis par Nadjia Bouzeghrane, *El Watan*, 5 décembre 2000 • 'Les lieux fantomatiques de l'Histoire', Ahmed Cheniki, *Le Quotidien d'Oran*, 7 décembre 2000 • 'Il avait porté plainte pour crime contre l'humanité : Un Algérien se rappelle à la mémoire de la justice française', Daïkha Dridi, *Le Quotidien d'Oran*, 7 décembre 2000 • 'Trois questions à William Bourdon', propos recueillis par Claire Tréan, *Le Monde*, 1er décembre 2000 • 'Les colonies, terres de torture', Lahouari Addi, *Libération*, 7 décembre 2000 • 'Punir les tortionnaires ?', Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur*, semaine du 7 décembre 2000 • 'La France doit assumer son passé devant le tribunal de l'Histoire', Mahfoud Kaddache, N.H., *Liberté*, 12 décembre 2000 • 'Paul Aussaresses se vante d'avoir torturé en Algérie : Général basses œuvres', Jean-Dominique Merchet, *Libération*, 12 décembre 2000 • 'La torture en Algérie, aujourd´hui comme hier', Hocine Ait-Ahmed, *Le Monde*, 14 décembre 2000 • 'Guerre d´Algérie : une thèse souligne la généralisation de la torture', *Le Monde*, 6 décembre 2000 • 'Deux visages de l´Algérie', Michel Guerrin, *Le Monde*, 18 décembre 2000 • 'Pour que le travail de deuil soit possible', Robert Badinter, Le Nouvel Observateur, semaine du 14 décembre 2000 • 'Nous avons fait une sale besogne. Elle n'a servi à rien', Un fonctionnaire de la torture raconte, *Le Nouvel Observateur*, semaine du 14 décembre 2000 • 'La torture, enfant naturel de la guerre, Micislas Orlowski', *Le Monde*, 29 décembre 2000 •

En face de ce bouillonnement dans l'Hexagone, les autorités algériennes et les organisations affiliées à l'Etat ont gardé le silence et montré un profil très bas[7]. Un général de l'armée algérienne à la retraite est allé jusqu'à affirmer qu'il s'agissait d'une affaire qui « concerne, en premier lieu, les Français et que le pouvoir algérien n'est pas tenu d'entrer dans cette polémique. »[8]

Pour pallier à cette démission de l'Etat, il devient impératif de constituer une Fondation qui aura pour mission de faire un éclairage sur les crimes du colonialisme français en Algérie et de défendre les droits des victimes.

Cette action contre l'oubli est un pas indispensable dans la normalisation des relations algéro-françaises qui devront se reconstruire sur des bases saines de respect mutuel dans un esprit de bon voisinage et de coopération.

Bref aperçu historique

Les troupes françaises ont envahi l'Algérie en 1830. La colonisation avait au départ un but mercantile et devait doter la France d'une formidable source de matières premières, d'un réservoir de main d'œuvre et d'un gigantesque marché pour écouler dans des conditions profitables ses produit manufacturés. Ce moyen d'enrichir la nation, devait cependant être habillé par une « mission civilisatrice », qui permettait de soulager les consciences des âmes sensibles en France. Il s'agissait pour certains d'une « sainte et glorieuse croisade » qui « devait débarrasser l'Europe et la chrétienté d'un nid de pirates et d'esclavagistes »[9].

Petit à petit, l'idéologie de la « colonisation civilisatrice », génératrice de richesse, allait disparaître, cédant la place, sous la pression des chefs de guerre et surtout des communautés de colons en expansion accélérée, à celle du colonialisme.

Pour les entrepreneurs du colonialisme l'Algérie allait devenir partie intégrante de la France avec tout ce que cela implique comme transformation de ce pays « par l'épée et par la charrue » comme le préconisait Bugeaud, notamment à travers la négation de l'entité du colonisé, voire son extermination pure et simple, comme en atteste les écrits des théoriciens et idéologues du colonialisme comme Tocqueville, Sarrauton, Varin, Bodichon, Hain et d'autres, et les discours de généraux comme Rovigo, convaincus de la nécessité de «nettoyer» l'Algérie de ses populations.

A l'occupation brutale de la France le peuple algérien a opposé une résistance farouche et quasi ininterrompue qui est passée par différentes phases et a pris diverses formes : armée, politique et culturelle.

La première phase s'étend de 1832, année du débarquement des premières troupes conquérantes, jusqu'à ce qui semblait être l'achèvement de la conquête (la «pacification» du pays) à la fin du IXX[ème] siècle. Cette phase se caractérise par une résistance armée intense sur l'ensemble du territoire, menée par des chefs historiques dont les plus connus sont l'Emir Abdelkader, Cheikh El-Mokrani, Cheikh Boumezrag, Cheikh El-Haddad et Cheikh Bou-

---

'Jours kabyles : Notes d'un rappelé', témoignage de G. M. Mattéï, *www.algeria-watch.de*, 2001 • 'Henri Alleg et Germaine Tillion parlent de la torture', propos recueillis par Ali Ghanem, *Le Quotidien d'Oran*, 20 janvier 2001 • 'Torture pendant la guerre de libération : Naissance d'un comité', K. Azzoun, *Le Quotidien d'Oran*, 21 janvier 2001.

7 Lire les articles suivants : 'Le lourd silence algérien', Dhaika Dridi, *Le Quotidien d'Oran*, 2 décembre 2000 et 'Réponse à Nezzar : Les plus cruels mensonges se disent en silence !' Younès Bounab, *www.ccfis.org*, 10 décembre 2000

8 *Le Matin*, 5 décembre 2000.

9 Habart Michel, *Devoir de mémoire : Histoire d'un parjure*, Minuit, Paris 1960.

Beghla. Cette phase se caractérise aussi par une répression féroce de la part du pouvoir colonial.

La deuxième phase couvre la première moitié du XXème siècle. Elle se distingue par une diminution en intensité de la résistance armée, et l'apparition de la protestation politique et la résistance culturelle conduites par l'Emir Khaled, Mesali Hadj, Abdelhamid Ben-Badis et bien d'autres. Néanmoins les soulèvements spontanés contre la conscription militaire ont conduit durant cette période à des confrontations intenses entre les forces coloniales répressives et les populations. En outre, cette phase a connu l'un des massacres les plus singuliers qu'ait connu l'histoire de l'Algérie : celui de mai 1945.

La troisième phase est celle la guerre de libération (la Révolution algérienne, 1954 - 1962), d'envergure nationale, qui représentait le couronnement du mouvement de résistance nationale et qui a conduit l'Algérie vers l'indépendance politique en 1962. Durant cette phase, l'Algérie a vu une recrudescence en intensité des crimes coloniaux.

Les historiens estiment le nombre des victimes des crimes colonialistes en Algérie à plus de cinq millions de morts massacrés ou affamés, dont un million et demi durant la guerre de libération.

Les nom des officiers français Allard, Argoud, Baufre, Bigeard, Bugeaud, Cavaignac, Clauzel, Decournu, Godard, Jacquin, Lacheroy, Lamoricière, Léger, Massu, Montagnac, Pélissier, Saint-Arnaud et Savary (duc de Rovigo), Trinquier et d'autres hanteront longtemps la mémoire collective du peuple algérien.

Instrumentalité des crimes

Dans l'Algérie colonisée, les crimes contre le peuple avaient plusieurs fonctions[10]. Ils étaient utilisés notamment comme :

1) instrument d'extermination pour vider le pays, afin de faire de la place pour des nombres de plus en plus grands de colons européens et d'offrir des opportunités pour les spéculateurs fonciers ;

2) instrument de terreur afin d'affaiblir les populations algériennes, d'asseoir et consolider le pouvoir absolu sur elles et de garantir leur soumission ;

3) instrument contre-insurrectionnel pour briser le lien vital entre la résistance armée et les populations ;

4) instrument de guerre psychologique, afin de manipuler l'opinion ;

5) instrument de représailles afin d'infliger une mesure punitive dans le cadre de ce qu'on a appelé la "responsabilité collective".

Responsabilité politique

Depuis le régime de la Restauration incarné par Charles X qui a entrepris la conquête de l'Algérie et celui de la Monarchie bourgeoise instaurée par Louis-Phillipe, jusqu'à la

[10] Voir l'étude de Aroua Abbas, *Notes de lecture sur les massacres coloniaux*, traduit en anglais par J. Hamani-Auf der Maur, in *Inquiry into the Algerian Massacres*, Youcef Bedjaoui et al. (eds.), Hoggar, Genève 1999.

République actuelle, tous les régime politiques français ont leur part de responsabilité dans les crimes commis contre le peuple algérien[11]. Il s'agit de :

1) la Monarchie de Juillet (1830 – 1848)

2) la Seconde République (1848 – 1852)

3) le Second Empire (1852 – 1870)

4) la Troisième République (1871 – 1940)

5) les Régimes pétainiste et gauliste (1940 – 1945)

6) le Gouvernement provisoire de la République (1945 – 1947)

7) la Quatrième République (1947 – 1958)

8) la Cinquième République (1959 –)

Catégories de crimes

Durant les 132 ans d'occupation, la France a usé de tous les moyens matériels et humains pour annexer l'Algérie à la France et l'amarrer au giron culturel français, commettant pour ce faire des crimes à grande échelle contre le peuple algérien. Il y a eu d'abord une tentative d'élimination physique des populations autochtones qui, en échouant, a cédé la place à une politique de destruction culturelle et de dépossession économique.

Les crimes contre le peuple algérien peuvent être classés en plusieurs grandes catégories :

1) les crimes de guerre

2) les crimes contre l'humanité

3) les crimes de génocide

4) les crimes culturels (génocide culturel, *culturecide*)

5) les crimes économiques (génocide économique, *economicide*)

6) les crimes de destruction et de dévastation des villes (*urbicide*)

7) les crimes contre l'environnement (génocide écologique, *ecocide*)

Pour illustrer ces crimes, les types suivants peuvent être cités :

A) De 1830 à 1871

1) les enfumades et les emmurades de tribus complètes

2) les massacres commis dans les villes et les campagnes algérienne au passage des colonnes de l'armée française

3) les crimes économiques (destruction de l'agriculture et de l'industrie du pays)

4) l'élimination par la famine des populations due à l'expropriation des terres et aux blocus

[11] *Ibid.*

B) De 1871 à 1954

1) l'enrôlement forcé de centaines de milliers de jeunes Algériens dans les guerres

2) les massacres de mai 1945 qui ont fait des dizaines de milliers de victimes

3) les crimes contre la culture du peuple algérien comme la guerre contre la langue arabe

4) les déportations en masse

C) De 1954 à 1962

1) la politique des regroupements

2) les ratissages des zone peuplées

3) les bombardements des populations civiles, parfois au napalm

4) la politique des représailles contre les civils

5) les exécutions sommaires individuelles et collectives

6) la répression de l'insurrection du 20 août 1955

7) les crimes dans la Bataille d'Alger, comme la torture à mort de milliers d'Algérois

8) les crimes commis par les harkas, constituées par l'armée française

9) les crimes commis par les organisations de contre-guerrilla constituées par l'armée française

10) les crimes commis par les troupes de l'ALN par effet de la campagne d'action psychologique menée par l'armée française, comme le massacre de Mellouza

11) la répression de la grève des huit jours de juillet 1957

12) le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef de février 1958

13) la répression des manifestations de décembre 1960

14) la répression des manifestations contre la répartition du territoire de juillet 1961

15) la répression d'octobre 1961 à Paris

16) les massacres de l'OAS

D) De 1962 – 1978

1) les essais d'armes nucléaires jusqu'à 1966

2) les tests d'armes chimiques jusqu'à 1978

Buts de la Fondation

Les buts de la Fondation seront de :

1) recenser et documenter les crimes commis par les différents régimes français contre le peuple algérien depuis 1830

2) établir la responsabilité légale des personnes et institutions impliquées dans ces crimes ainsi que la responsabilité politique et morale de l'Etat français pour tous les crimes perpétrés en Algérie dans le cadre de la politique colonialiste de la France

3) défendre les intérêts et réclamer les droits des victimes du colonialisme français encore vivantes ou de leurs ayant-droits

Objectifs de la Fondation

Les objectifs de la Fondation seront de :

1) rassembler la littérature concernant les crimes du colonialisme français en Algérie

2) rassembler les témoignages des victimes ou de leurs proches et descendants

3) rassembler les dépositions des témoins français

4) rassembler les aveux des militaires français

5) constituer un centre de documentation sur les crimes du colonialisme français en Algérie

6) éditer une revue semestrielle sur les crimes du colonialisme français en Algérie

7) étudier, organiser et réaliser des enquêtes sur les effets des expérimentations nucléaires et des tests chimiques français en Algérie dans les sites de In-Ikker, Reggane, Béchar, Hammaguir, Hamoudia et Oued-Namous

8) évaluer les dégâts humains, moraux et matériels de chaque forme de crimes et estimer le montant des réparations et les indemnisations nécessaires

9) recueillir les plaintes des victimes ou de leurs ayant-droits

10) constituer des dossiers judiciaires sur des cas bien documentés

11) entamer des procédures judiciaires au niveau national et international

Structure organisationnelle de la Fondation

Pour réaliser ses objectifs, la Fondation devrait être organisée autour des sections suivantes :

1) section de collecte des témoignages

2) section de recherche historique et de documentation

3) section juridique

4) section technique (évaluation des effets sur l'homme et sur l'environnement des essais nucléaires et des tests chimiques)

5) section de collecte des fonds

6) section des indemnisations

7) section de l'information

Ouvrage récents (1990 – 2001)

- Ageron Charles-Robert (présentation par), *L'Algérie des Français*, Série Points, Collection L'Histoire, Seuil, Paris 1993.
- Ageron Charles-Robert (sous la direction de), *La Guerre d'Algérie et les Algériens (1954-1962)*, Armand Colin, Paris 1997.
- Aroua Abbas, *Notes de lecture sur les massacres coloniaux*, traduit en anglais par J. Hamani-Auf der Maur, in *Inquiry into the Algerian Massacres*, Youcef Bedjaoui et al. (eds.), Hoggar, Genève 1999.
- Benot Yves, *Massacres coloniaux, 1944-1950 : la IVème République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris 1995.
- Biondi J.-P., *Les Anticolonialistes (1881-1962)*, Robert Laffont, Paris 1992.
- Chems Ed-Dine, *L'Affaire Bellounis. Histoire d'un général fellagha*, L'Aube, La Tour d'Aigues (France) 1998.
- Cornation Michel, *Les Camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, Paris 1998.
- Daeninckx, D., *Meurtres pour mémoire*, Gallimard, Paris 1991.
- Dahlab Saad, *Mission accomplie : Pour l'indépendance de l'Algérie*, Editions Dahlab, Alger 1990.
- Derradji Abder-Rahmane, *The Algerian Guerrilla Campaign : Strategy and Tactics*, PhD Thesis, University of Reading (UK), The Edwin Mellen Press 1996.
- Duranton-Crabol Anne-Marie, *Le Temps de l'OAS*, Editions Complexe, Paris 1995.
- Duval Jean-Pierre, *Section Bordel : La guerre d'Algérie d'un rappelé (Oranie, printemps 1958). Chasseur as-tu vu ?*, Editions Heimdal, Bayeux (France) 1998.
- Einaudi J.-L., *Enquête sur un centre de torture pendant la guerre d'Algérie : La Ferme Améziane*, L'Harmattan, Paris 1991.
- Einaudi J.-L., *La Bataille de Paris. 17 octobre 1961*, Seuil, Paris 1991.
- Frémeaux Jacques, *Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Denoël, Paris 1993.
- Guérin Daniel, *Quand l'Algérie s'insurgeait (1954-1962) : Un anticolonialiste témoigne*, La Pensée sauvage, Claix (France) 1979.
- Harbi Mohamed, *Mil neuf cent cinquante-quatre : La guerre commence en Algérie*, Editions Complexe, Bruxelles 1998.
- Lacoste-Dujardin Camille, *Opération "Oiseau bleu" : Des Kabyles, des ethnologues et la guerre en Algérie*, La Découverte, Paris 1997.
- Lemallet M., *Lettres d'Algérie : La guerre des appelés*, J.-C. Lattès, Paris 1992.
- Mekhaled Boucif, *Chroniques d'un massacre : 8 mai 1945 Sétif, Guelma, Kherrata*, Coédition Au nom de la mémoire-Syros, Paris 1995.
- Miquel Pierre, *La Guerre d'Algérie. Images inédites des archives militaires*, Editions du Chêne, Paris 1993.
- Péju Paulette, *Ratonnades à Paris*, préface de Pierre Vidal-Naquet et une postface de François Maspero, La Découverte, Paris 2000.
- Rey Benoist, *Les Egorgeurs : Guerre d'Algérie, Chronique d'un appelé 1959–1960*, Préface de Mato-Ropé, Los Solidarios et Le Monde Libertaire, Paris 1999.

• Rioux J.-P. et Sirinelli J.-F. (sous la direction de), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Editions Complexe, Bruxelles 1991.
• Rotman P. et Tavernier B., *La Guerre sans nom*, Seuil, Paris 1992.
• Tristan Anne, *Le Silence du fleuve*, Association Au nom de la mémoire, Syros, Paris 1991.
• Vittori Jean-Pierre (témoignage recueilli par), *On a torturé en Algérie*, Ramsay, Paris 2000.
• Vittori Jean-Pierre, *Nous, les appelés d'Algérie*, ré-édition, Ramsay, Paris 2001.
• Yousfi M'hamed, *Les Otages de la liberté : quelques aspects des dessous de la guerre d'Algérie*, Editions Mimouni, Alger 1990.